



## Communiqué de presse

### **Recrutement de donateurs en rue : les associations veulent investir davantage dans la durabilité, la qualité et l'éthique**

Bruxelles, le 27 février, 2020 | Sous l'égide de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl, les associations concernées ont pris des décisions communes qui devraient améliorer la qualité du modèle de recrutement des donateurs en rue et à domicile, et le rendre plus durable. Ces décisions seront concrétisées dans des groupes de travail, afin de disposer de mesures applicables au plus tard dans les douze mois.

Tel est le principal résultat intermédiaire d'une enquête interne de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl, ouverte suite au reportage de « Pano » du 2 octobre 2019.

Le reportage « Coopération au Développement 2.0 » du magazine Pano (VRT) du 2 octobre 2019, montrait notamment des images et des propos, enregistrés dans les coulisses du recrutement de donateurs en rue et à domicile. Confrontée au reportage, **l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl s'est** montrée surprise et scandalisée.

Le Conseil d'administration a immédiatement lancé un plan d'action. Au cœur de ce plan figurait une **enquête interne sur le respect de la « Charte du Dialogue Direct »**, un document réglementaire auquel adhère une vingtaine d'associations. Le rapport de cette enquête, avec conclusions et recommandations, a été approuvé sans réserves par le Comité de Surveillance de l'AERF et transmis ensuite par le Conseil d'administration aux associations signataires.

Lors d'une réunion tenue le 5 février, toutes les associations présentes **se sont engagées autour d'une série de mesures qui devraient garantir et renforcer la qualité, la qualité éthique et la durabilité de ce modèle de collecte de fonds.**

Les premières modifications à la Charte du Dialogue Direct seront déjà soumises fin mars à l'Assemblée générale de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de fonds (AERF) asbl. La majorité des mesures sera élaborée en groupes de travail et/ou en concertation avec les fournisseurs de services. Un état des lieux intermédiaire sera fait avant la fin juin et, d'ici fin mars 2021, toutes les mesures devront être déployées et appliquées.

Contact:

Erik Todts, président – [erik.todts@gmail.com](mailto:erik.todts@gmail.com) – +32-476-982.404

Geert Robberechts, secrétaire général – [dir@vef-arf.be](mailto:dir@vef-arf.be) – +32-475-477.192

**Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl**

[vefaerf.secr@gmail.com](mailto:vefaerf.secr@gmail.com)

Rue Botanique 75 | 1210 Bruxelles

+32 2 2 254 329